

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

## SEANCE DU MARDI 13 DECEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le treize décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie – RETIF Jean-Philippe – BOIREAU Christophe - RICHT Marie-Christine - NOUVELLET Elisabeth - LEBEAUPIN Christophe - POIRIER Jean-Marc - RAIMBAULT Fabrice - DE BRITO Maria-Rosa -PLANCHENAULT Florence – HERVE Véronique - LAMBERT Philippe - DANGUY Dominique - GUION José - SAINT-JEAN Stéphanie.

EXCUSE : /

ABSENT : /

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

Pas de remarque sur le compte rendu du dernier conseil.

### ❶ TARIFS REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2017

La redevance est calculée en fonction des m<sup>3</sup> d'eau consommée l'année n-1. Après discussion, le conseil municipal décide : la part fixe reste à 68€, la part variable passe de 0,95 € à 1,00€. (1 voix contre D.DANGUY). Le forfait puit reste à 30 m<sup>3</sup> par personne. La redevance pollution fixée par l'Agence de l'Eau est à 0,18 € du m<sup>3</sup>. Le syndicat des eaux (SIMAEP) sera dissous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### ❷ SERVICE DE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Pour équilibrer le budget 2016 du service géré par le CCAS de Longué, chaque commune adhérente au service doit reverser un supplément. Il sera d'un montant de 505 € pour la Commune de Blou afin de repartir à zéro pour 2017 (13 pour, une abstention F. PLANCHENAULT et un contre J. GUION). Pour 2017, le montant de la participation sera calculé par rapport au nombre d'habitant : 0.45 € / h soit 461 €.

### ❸ RAPPORT CLECT (COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que M. le Sous-Préfet a refusé la délibération contre les transferts de charges. Il est demandé à la Commune de retirer sa délibération. Cependant, dans l'attente d'une nouvelle étude de ce rapport, la décision définitive est reportée au prochain conseil.

### ❹ DELEGUES DU SIVU LOIRE LONGUE

Accord de la Préfecture pour la création de ce syndicat. Madame Marie SEYEUX est désignée déléguée titulaire et Monsieur Christophe BOIREAU délégué suppléant. En ce qui concerne les délégués à la nouvelle Communauté d'Agglo Saumur Val de Loire, Marie SEYEUX sera titulaire et Christophe BOIREAU suppléant.

### ❺ INDEMNITES DE GARDIENNAGE EGLISE

Elle reste fixée à 119,55 € pour l'année et est versée à la Paroisse (un contre J. GUION et une abstention JM. POIRIER)

### ❻ PPRI VAL D'AUTHION

Suite à la délibération du Conseil du 13 septembre demandant le retrait de la zone de 7 ha de la Commune située dans le périmètre, Mme la Préfète a donné son accord pour ce retrait du PPRI Val d'Authion.

### ❼ ADMISSION EN NON VALEUR

Suite à des impayés de redevances d'assainissement irrécouvrables et sur proposition du Trésorier de Longué, le Conseil Municipal décide de statuer favorablement à l'admission en non-valeur d'un montant de 497,68 € (14 pour, 1 contre Stéphanie SAINT JEAN)

### **⑧ AMENAGEMENT ROUTE DE VERNANTES**

L'ATD de Baugé n'est pas d'accord sur le projet d'installer deux ralentisseurs Route de Vernantes. Il faut une distance de 200 mètres entre le haricot à l'entrée du Bourg route de Vernantes et le premier ralentisseur. La Commune est obligée d'attendre le projet de l'ATD. La prochaine rencontre se fera en février.

### **⑨ DEMANDE D'AIDE**

Suite à la dernière réunion, Madame le Maire a rencontré la maman du jeune bébé atteint d'une malformation crânienne. Le Conseil Municipal a décidé de financer un déplacement par mois à Beauvais.

### **10 QUESTIONS DIVERSES**

⇒ Courriers : Trois courriers d'habitants de la commune sont lus durant cette séance

⇒ **Vœux 2017 : mardi 17 janvier 2017 à 19h00**

⇒ Distributeur de baguettes : Christophe BOIREAU présente le dossier concernant la mise en place d'un distributeur à baguettes sur la Place de la Mairie. Parmi les différentes propositions, le Conseil Municipal retient le projet de la Boulangerie la Paline de Longué (14 pour, un contre D. DANGUY)

⇒ Sainte Barbe : la cérémonie aura lieu le 7 janvier à 16h00 à Longué.

⇒ Comité des Fêtes : un devis va être demandé pour le placo à la salle du Comité.

⇒ Téléthon : Marie Christine RICHET remercie toutes les personnes qui ont travaillées et participées au Téléthon. 665 € ont été récoltés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

**Prochain conseil : MARDI 10 JANVIER 2017 à 20H00**